

Les Nouvelles

JUIN 2023 - N°7



LE BREUIL



► Page 5 : Le Fleurissement de la Ville du Breuil

Mairie - Place du 19 mars 1962 - 71670 Le Breuil
03 85 55 28 78 - mairie@lebreuilbourgogne.fr - www.lebreuilbourgogne.fr





Je suis heureuse de vous présenter notre magazine municipal «Les Nouvelles, Le Breuil » sous une nouvelle forme, plus pratique et plus moderne pour retrouver l'actualité et les informations essentielles de notre commune.

Ce nouveau format s'inscrit dans la refonte de l'identité visuelle de la Ville du Breuil afin de rendre la lecture des informations communales plus claire et plus facile. Cette nouvelle charte graphique, qui sera déployée, petit à petit dans l'ensemble de notre commune, notamment avec une refonte de notre site web, traduit l'image d'une ville ancrée dans ses valeurs et son histoire en se tournant vers l'avenir.

De la nouveauté également du côté de nos festivités d'été avec «Le Breuil en Fête», un événement culturel, familial et convivial situé au coeur de notre commune, au Parc du Morambeau, qui saura ravir petits et grands !

Je vous souhaite, à toutes et tous, un très bel été 2023.

Chantal CORDELIER
Maire du Breuil

➤ RETOUR EN IMAGES

L'exposition de Mosaïque «Portes d'ombre et de lumière» et ses animations en Mairie



Les activités «Famille» du Centre François Mitterrand



Journée «éducation morale et civique» avec les élèves de l'école des Près Calards



Remise de chèque à l'AFM Téléthon



Après-midi dansant du CCAS



Les ateliers Cap bien-être du CCAS



Commémorations des 19 mars 1962 et 8 mai 1945



Les «Chante Apéro» de l'OMC



Le printemps des poètes



VIE MUNICIPALE

BUDGET PRIMITIF 2023

Un budget municipal, c'est trouver le juste équilibre entre le développement de la commune et le bon fonctionnement du service public, tout en impactant le moins possible le budget des Brogéliens et sans avoir recours à l'emprunt. Ce budget a été voté le 6 avril 2023 par le Conseil Municipal à l'unanimité.

Le budget primitif 2023 se définit en trois mots :

► **Réalisme** car la situation économique actuelle oblige la municipalité à être vigilante pour contenir les dépenses de fonctionnement, tout en continuant à investir pour l'avenir.

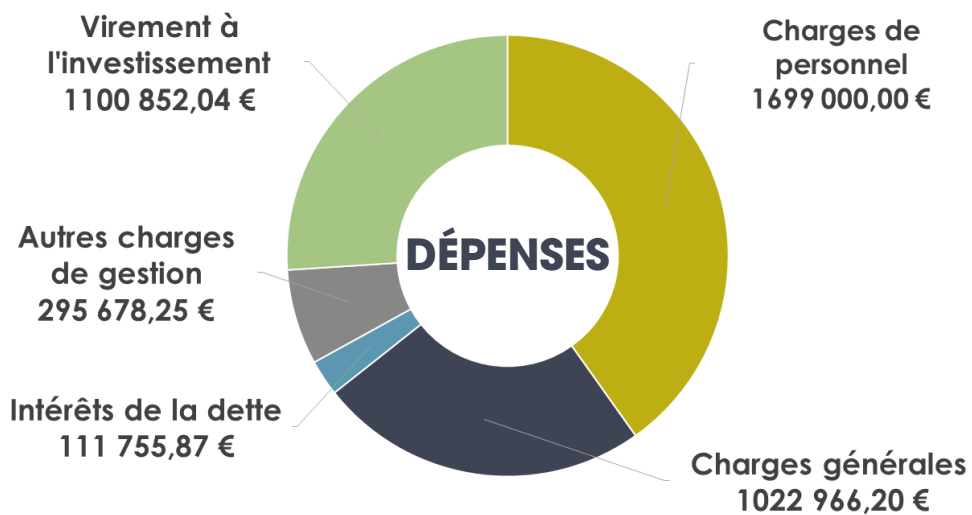
► **Résistance** car le montant d'investissement reste élevé et dépasse pour cette année encore le million d'euros. En effet l'investissement, c'est préparer l'avenir de la commune et un service public de qualité pour les Brogéliens avec notamment la poursuite des actions orientées vers les économies d'énergie.

► **Défis** car même si personne ne peut prédire ce qui arrivera demain, la municipalité saura les relever un par un, afin d'apporter aux Brogéliennes et Brogéliens tout son soutien en cette période de crise.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

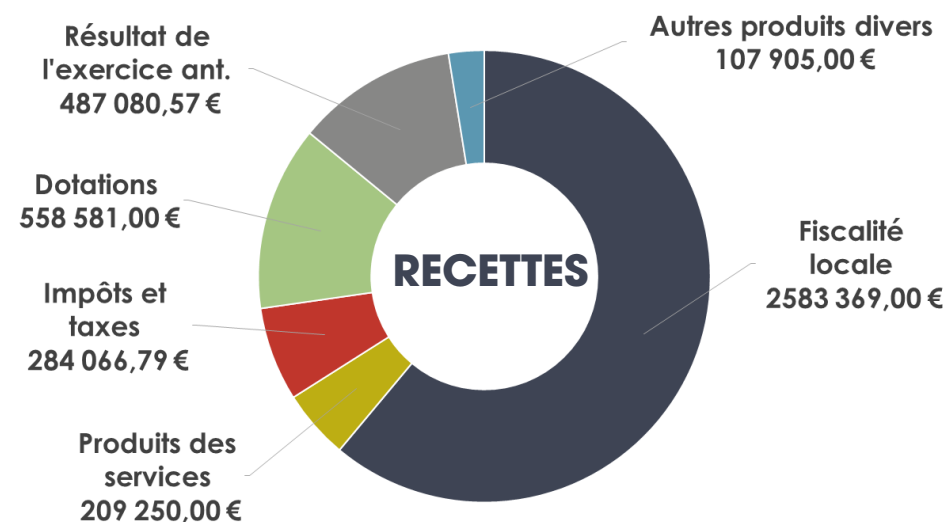
qui permet d'apporter un service public de qualité

4 230 252,36 €



RÉPARTITION :

Secteurs fonctionnels : 40,62 % (Administration générale et Services techniques)	Restaurant Scolaire : 6,76 %
Enfance Jeunesse : 16,33 %	Cadre de vie : 4,19 %
Ecoles : 12,42 %	Social : 4,02 %
Culture : 7,08 %	Sport : 3,77 %
	Sécurité : 2,69 %
	Association : 2,11 %

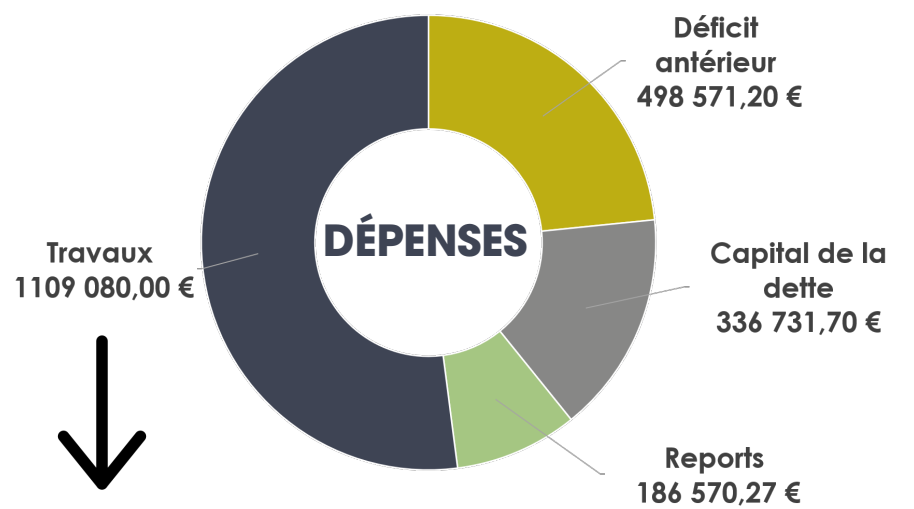


Passage au quotient familial pour le restaurant scolaire et la garderie matin et soir

BUDGET D'INVESTISSEMENT

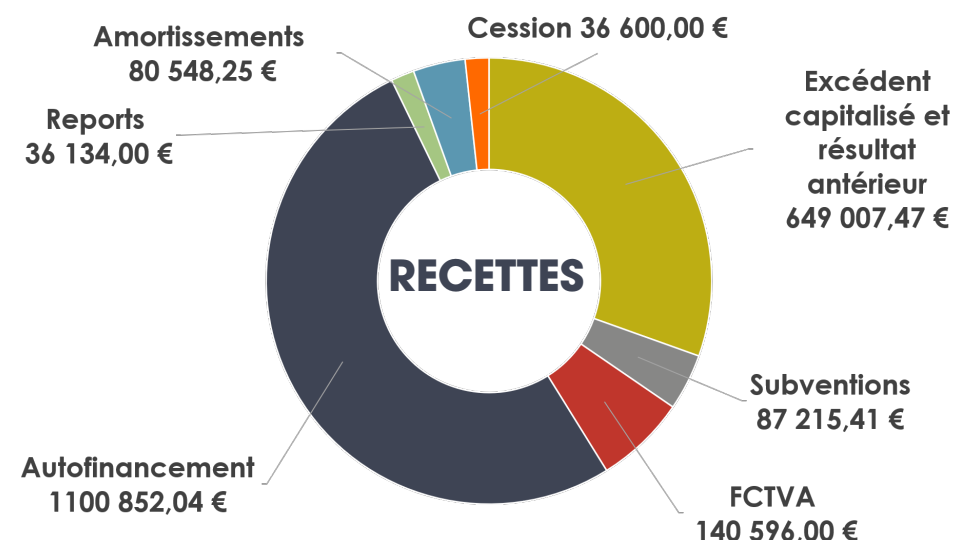
qui permet de préparer l'avenir de la commune.

2 130 953,17 €



TRAVAUX :

Jeux / parcours santé : 73 200 €	Travaux Salle Montvaltin : 130 000 €
Voirie : 25 000 €	Travaux Ateliers/Mairie : 80 800 €
Matériels pour services : 68 140 €	Travaux ex mairie : 30 000 €
Travaux et mobilier Ecoles : 48 000 €	Chauffage Morambeau : 80 000 €
Camion multi bennes : 62 000 €	Accessibilité : 15 000 €
Eclairage sportif / vidéo : 119 500 €	Aménagt place Fraternité : 43 000 €
Frais d'études : 100 000 €	Signalétique : 14 000 €
Relamping : 46 000 €	Travaux divers : 47 440 €
Travaux J. B. Dumay : 112 000 €	Travaux en régie : 15 000 €



► À RETENIR

Maintenir un service public de qualité et préparer l'avenir

Pas d'augmentation des taux d'imposition

Pas de recours à l'emprunt pour diminuer notre dette

LA RENTRÉE DU CCAS

A vos agendas ! Découvrez les dates de rentrée du CCAS de la Ville du Breuil :

Les marches du CCAS reprennent le **lundi 11 septembre 2023**. Pour rappel, ces marches se déroulent un lundi sur deux, à 13h45. Sans difficultés particulières, elles sont accessibles à tous !

Tarifs : **30€ par personne** pour la période de septembre 2023 à juin 2024



L'atelier relaxation et expression corporelle reprendra le **Jeudi 14 septembre 2023**. Les séances, qui associent Yoga, Qi gong et Do in, se déroulent **tous les jeudis de 9h30 à 10h30** à la salle de danse de la Mairie.



Tarifs : **40€ par personne** pour la période de septembre 2023 à juin 2024

Inscriptions et informations en Mairie ou sur notre site web : www.lebreuilbourgogne.fr

Le CCAS s'associe de nouveau à la Bibliothèque Municipale pour le **portage de livres à domicile** : informations et inscriptions directement auprès de la Bibliothèque : **03 85 73 90 51 - bm@lebreuilbourgogne.fr**

ENFANCE / JEUNESSE

LE PÉRISCOLAIRE ET LE PORTAIL FAMILLE

La Ville du Breuil propose un large éventail d'offres périscolaires : Transports scolaire, restaurant scolaire, garderie et centre de loisirs. L'ensemble des inscriptions se fait via le **Portail Famille**, qui vous permet de :

- >> Mettre à jour les informations administratives.
- >> Gérer l'ensemble des réservations de chaque enfant dans l'un des services dans le respect des dates limites.
- >> Consulter les informations des services : menus du restaurant, date de début des réservations, programme d'activités, ...
- >> Consulter et payer les factures.

Le Portail Famille est disponible via notre site web ou sous forme

d'application sur smartphone sous le nom «Le Breuil 71». Pour les familles qui ne disposent pas d'un ordinateur ou d'un accès internet, l'Espace Public Numérique en met gratuitement à disposition.



Informations auprès du Service Jeunesse :
Centre François Mitterrand

03 85 73 90 54 - enfance.jeunesse@lebreuilbourgogne.fr

Les parents souhaitant inscrire un enfant aux temps d'activités extra et péri-scolaires pour la première fois doivent, au préalable, remplir le Dossier Unique d'Activité auprès du Service Jeunesse.

DEVENEZ BÉNÉVOLES POUR LE DISPOSITIF COUP DE POUCE

Vous avez du temps libre ? Vous souhaitez vous investir une ou deux heures par semaine pour aider (bénévolement) les enfants de l'école élémentaire du Breuil, qui ont besoin d'un coup de pouce pour faire leurs devoirs ?

Vous pouvez dès à présent envoyer votre candidature avec vos coordonnées à la mairie du Breuil : Par mail à mairie@lebreuilbourgogne.fr ou déposez-la en mairie, à l'attention de Mme le Maire.

Le dispositif reprendra en octobre 2023.



CULTURE

ATELIER DESSIN

L'Atelier de dessin et d'arts plastiques de la commune du Breuil revient dès le mois de septembre avec Christelle Meunier-Primpied à l'Ancienne Ecole du Bourg. Les **dossiers d'inscriptions** sont **d'ores et déjà disponibles** sur le site de la ville, en Mairie et au Centre François Mitterrand. Les 2 premières séances «découvertes» sont gratuites !



LECTURE DE CONTES ET RÉCITS AU PARC DU MORAMBEAU

Dans le cadre de la fête du livre pour la jeunesse « Partir en Livre » la Bibliothèque Municipale vous donne rendez-vous : **les 4, 7, 11 et 13 juillet 2023 à 18h30** au Parc du Morambeau afin d'assister à la lecture de contes et des récits en famille. Gratuit et ouvert à tous ! **Spectacle «Les Mamans racontent» : Chansons, histoires et langue des signes le jeudi 13 juillet 2023.**



LE FLEURISSEMENT À LA VILLE DU BREUIL

Comment se déroule le fleurissement au Breuil ?

Deux types de fleurissement donnent le rythme au fil de l'année :

>> Le fleurissement de printemps

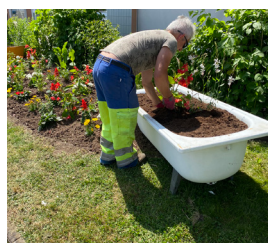
Il commence en Automne avec la plantation des bulbes avant le 15 novembre et continue avec la plantation des fleurs bisannuelles début Mars.



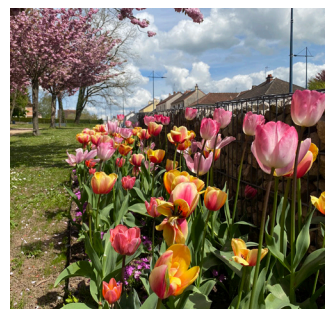
>> Le fleurissement d'été

Il vient à la suite du fleurissement de printemps. À partir du 15 mai, les plantes annuelles viennent garnir les massifs et vasques.

L'été, un thème est choisi par Madame Le Maire suite aux propositions du Service Technique. Les décors réalisés par les agents sont alors implantés à proximité des différents massifs de la Ville. Cette année le thème est celui des objets recyclés.

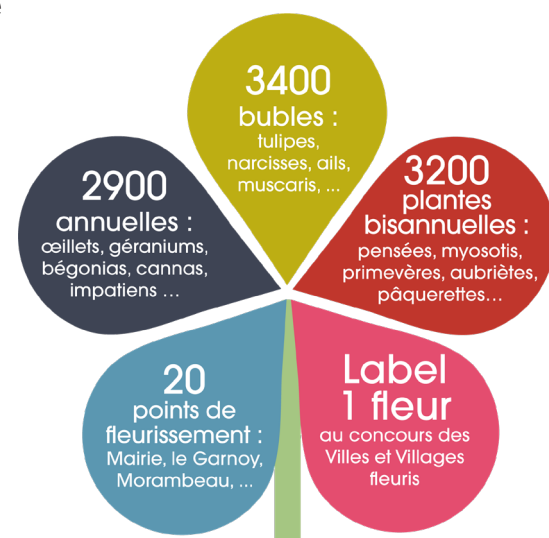


Dans ce cadre, l'objectif pour la commune est d'avoir une **gestion des espaces verts la plus écologique possible** : les agents ont recours au paillage produit en interne pour permettre de nourrir le sol, de garder la fraîcheur et réduire l'arrosage.



Des massifs de plantes vivaces et d'arbustes seront de plus en plus souvent réalisés car ils consomment moins d'eau et sont plus durables.

Depuis 2015 la ville est labellisée « 1 fleur » au concours Villes et Villages Fleuris. C'est le fruit d'un travail collaboratif entre l'ensemble des agents du service technique. Le label récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité.



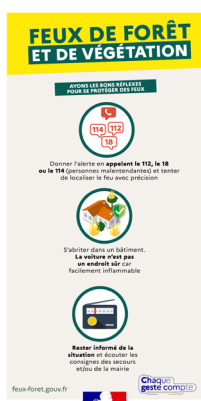
SÉCHERESSE : ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIES

Le **département est placé**, par la Préfecture, **en vigilance sécheresse** depuis le mois de mars. Le risque feux de forêts et de végétation est donc très important. Face à des étés de plus en plus chauds et secs, il en va de la responsabilité de chacun d'adopter un **comportement responsable pour prévenir des incendies**.

Adoptez les bons réflexes :

>> Jetez vos mégots dans un cendrier, jamais au sol. En voiture, attention aux cendres incandescentes pouvant sortir par la fenêtre ouverte.

>> Faites votre barbecue sur une terrasse, loin de l'herbe et des broussailles. Ne faites pas de feu en pleine nature.



>> Bricolez loin de la végétation avec un extincteur ou source d'eau à portée de main.

>> Évitez d'aller en forêt avec des véhicules motorisés et respectez les barrières fermées.

Pensez à débroussailler :

Le débroussaillage permet de **réduire la masse de végétaux sur un terrain en créant des discontinuités** dans la végétation : supprimer les arbustes ou les arbres, couper la végétation basse, élaguer les arbres, ...

Retrouvez tous les bons réflexes pour limiter les feux de forêts et de végétation sur :

www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation

DÉPLOIEMENT D'UNE ANTENNE-RELAIS

A la demande de SFR, une nouvelle antenne-relais sera installée pour vous permettre de disposer d'un réseau de qualité pour continuer à téléphoner ou naviguer sur Internet en évitant la saturation des réseaux. Cette installation se fera, bien évidemment, dans le respect des valeurs limites de fréquence d'exposition fixées par l'Etat. Celle-ci se situera à proximité de la Route du Bois de Lauverne. D'autres opérateurs viendront compléter le réseau de cette antenne. Pour plus d'informations, un dossier est consultable en Mairie.

AGENDA

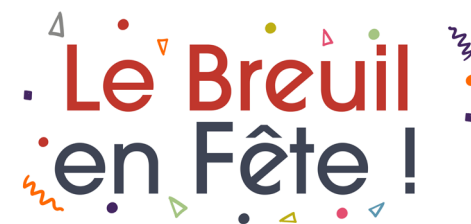
LE BREUIL EN FÊTE !

Cette année, la municipalité a décidé de proposer un nouveau format pour les festivités d'été avec «Le Breuil en Fête», un événement convivial et familial situé au coeur de notre commune, le Parc du Morambeau. «Le Breuil en fête» est l'occasion de se réunir autour d'un programme qui saura ravir petits et grands :

Rendez-vous le 21 juillet au Parc du Morambeau ;

A partir de 18h30 : Animations artistiques, restauration (foodtruck) et buvette

A 21h00 : Spectacle lumineux et aérien avec les Luminéoles



Programme complet disponible en Mairie ou sur notre site web.

PRENEZ PART À L'ÉVÉNEMENT !

Pendant 3 jours, dans un esprit de convivialité, de partage et de rencontre, la compagnie «Les Enclumés» vous propose d'apprendre à animer un Nituür (Grande Marionnette) en vue d'une déambulation lors de l'événement « Le Breuil en Fête » grâce à un **stage gratuit du 10 au 12 juillet 2023** ! Inscriptions en Mairie ou via le site web de la ville.

*Stage ouvert à tous les publics ; Enfants à partir de 10 ans, uniquement accompagnés d'adultes .

A VOS AGENDAS !

7 Juillet - 18h30

Chante Apéro de l'OMC

Salle du Morambeau

13 Juillet - 18h30

Spectacle «Les mamans te racontent»

Parc du Morambeau

21 juillet - à partir de 18h30

Le Breuil en Fête

Parc du Morambeau

17 septembre

Concert de l'OMC

Salle du Morambeau

19 Octobre - 15h00

Après-midi dansant du CCAS

Salle du Morambeau

22 Octobre - à partir de 9h30

La Brogélienne

(Marche du CCAS en faveur d'octobre rose)

Parc du Morambeau

Retrouvez l'ensemble des événements prévus au Breuil sur notre site internet :

www.lebreuilbourgogne.fr et sur notre page Facebook : **Le Breuil 71670**

INFOS ASSOCIATIONS

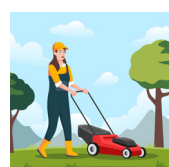
SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS
ACEM	2 000 €
AMICALE PETANQUE	1 000 €
APE	280 €
ATTB	800 €
BBC	4 200 €
CARNA CARP71	700 €
CARPE BROGELIENNE	100 €
CLIQUE SAPEURS POMPIERS	200 €
CLUB COUTURE	1 000 €
COOP MATERNELLE	1 800 €
COOP PRIMAIRE	3 300 €
COS CUCM	11 200 €

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS
CREUSOT CYCLISME	500 €
CREUSOT VELO SPORT	500 €
DDEN	80 €
ESAB	4 600 €
GPS	300 €
JALMALV	200 €
GAULE DU BREUIL	750 €
OMC	3 000 €
OMS	1 000 €
ONBS	500 €
PREVENTION ROUTIERE	300 €
SENTIERS DU BREUIL	1 000 €

CIVISME

Pensez à vos voisins : ramassez les déjections de votre chien ! Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Ne pas les ramasser est passible d'une contravention. Par ailleurs, les possesseurs d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver le repos et la tranquillité du voisinage : Il est interdit de laisser aboyer, crier ou gémir de façon répétée ou prolongée son animal.



Pensez à vos voisins : les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils bruyants susceptibles de causer une gêne au voisinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : Les jours ouvrables de 8 à 12h et de 14 à 19h ; Les samedis de 9h à 12h et de 15 à 19h ; les dimanches et jours fériés de 10 à 12h.

Informations et actes du 01 janvier 2023 au 11 juin 2023

MARIAGE / PACS

10 JUIN 2023

Luis, Filipe SILVA ARRATEL et Susana, Marisa DA COSTA GONCALVES (mariage)

DÉCÈS

5 JANVIER 2023
Bernard RIGOLLET (76 ans)

29 JANVIER 2023
Viviane DEFOIS née BREMAND (66 ans)

30 AVRIL 2023
Alain FARION (70 ans)

7 JANVIER 2023
Juan BERMUDEZ (75 ans)

24 FÉVRIER 2023
Michèle CICCHETTI née ROY (75 ans)

6 MAI 2023
Tristan KMIEC (30 ans)

8 JANVIER 2023
Brigitte CECILE (61 ans)

8 MARS 2023
Giuseppe GIBALDI (92 ans)

5 JUIN 2023
Eliane VAILLANT née STEPHAN (77 ans)

20 JANVIER 2023
Pierre GUENARD (89 ans)

1 AVRIL 2023
André PERROT (78 ans)

22 JANVIER 2023
Joseph MICHON (72 ans)

13 AVRIL 2023
Laëtitia LECLERC (37 ans)

TRIBUNES

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Le Breuil avec et pour vous !

C'est Mon Eau !

H2O ... Ce liquide incolore, inodore, insipide mais indispensable à la vie sur terre, c'est tout simplement l'EAU. Et pourtant, le constat est simple : celle-ci pourrait venir à manquer. Impossible pour certains, évident pour d'autres... En attendant, elle coule toujours à notre robinet, alors à quoi bon s'inquiéter ? De toute façon si nous en avons plus, cela serait la faute ...des politiques ! Oui, ces gens que nous avons élus et qui doivent être en mesure de répondre à tous les dérèglements climatiques. Ceux-là même qui ne doivent pas être la tête dans les nuages, mais les pieds sur terre ou... sur l'eau !

Mais avons-nous une responsabilité en tant que citoyen ? Une responsabilité collective ? Pouvons-nous endiguer cette situation ? OUI, tout simplement en ayant une attitude adulte et responsable, chez nous ou sur notre lieu de travail. Je n'abuse pas et je respecte cette ressource pour la vie de l'humanité.

Même en Vacances, je continue à faire attention à ma consommation, pour ne pas pénaliser les personnes qui vivent là au quotidien.

Il paraît que Mars ressemblait à la terre, il y a très très longtemps...C'est peut-être un Mythe...ou pas !

Pour conclure, ce n'est pas mon eau... mais NOTRE EAU !

Protégeons-la !

Bonnes vacances à tous !

LES ÉLUS DE LA MINORITÉ

Un nouvel élan pour Le Breuil

Toute l'équipe "Nouvel élan pour Le Breuil " vous souhaitons un bel et bon été.

Même avec une conjoncture actuelle qui est abîmée par une liste de déconvenues financières, matérialistes, sociales et humaines. L'été, souvent propice à de bonnes dispositions, est souvent associé à de belles journées festives et conviviales.

Il est aussi synonyme de séjours estivales rencontrant d'autres pays, d'autres cultures, d'autres paysages, ainsi que d'autres personnes qui nous emmeneront à un rythme d'alacrité pour une prochaine allégresse nécessaire sur une acception sereine et utile pour une bonne rentrée.

Le Breuil

en Fête !



Le Breuil

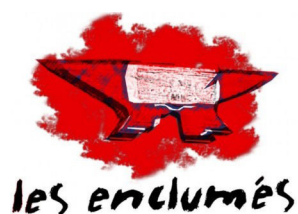
Vendredi 21 juillet 2023
au Parc Morambeau
à partir de 18h30

SPECTACLE LUMINEUX ET AÉRIEN

ANIMATIONS ARTISTIQUES

FOODTRUCK ET BUVETTE

**GRATUIT ET
OUVERT À TOUS !**



PROGRAMME DISPONIBLE SUR
www.lebreuilbourgogne.fr